



L'Apela est une organisation efficace grâce au bénévolat

L'Association de la protection de l'environnement du lac à l'Anguille est un Organisme à but non lucratif (OBNL) en environnement fondé en 1984.

Gestion et affaires courantes réalisées par le bénévolat

L'Apela ne peut s'offrir les services d'une Direction générale et d'employés salariés. Une telle permanence d'organisation est évaluée à près de 100,000\$ par année. Les fonctions organisation et gestion des affaires courantes, comme pour plusieurs OBNL, sont donc réalisées par des administrateurs bénévoles selon leur disponibilités, connaissances et affinités.

Financement gestion et affaires courantes

Le frais d'opérations touchant gestion et affaires courantes sont assurés par les cotisations des membres soit une somme d'environ 1,500\$ par année. Les Assurances responsabilité, les frais de bureau et le remboursement des dépenses des bénévoles font partie de ces frais d'opérations.

Financement des projets

L'Apela ne bénéficie pas de financement statutaire année après année. Nous devons trouver du financement projet par projet pour réaliser des travaux sur le terrain.

Conseil d'administration actuel

André Lévesque, président; France Lambert, vice-présidente; Damien Lemay, secrétaire; Christine Malenfant, trésorière; Micheline Dubé, Rock Guérin, Clément Proulx, Marcel Rousseau et Serge Ruest; administrateurs.